

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25/03/2024
et publié ou notifié
le 25/03/2024

COMMUNE D' AISY SUR ARMANÇON

Séance ordinaire du 22 mars 2024

Date de la convocation: 15/03/2024

Membres en exercice : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-deux mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 8

Votants : 8

Présents : Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Maude GUYOTOT, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON, Marie-France MURAT

Pour : 8

Contre : 0

Représentés : Thérèse BURGRAF par Roland BURGRAF

Abstentions : 0

Excusés :

Absents :

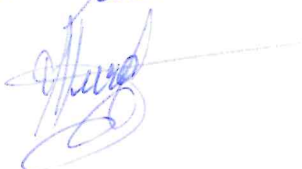
Secrétaire de séance : Marie-France MURAT

Objet: Relevé de décisions - 2024_21

Rapport sur délégation en vertu de la délibération n°2020-24 de 07/07/2020.

Le Maire informe les membres du conseil avoir signé les renouvellements des baux suivants :

- * **bail** d'un local avec Monsiseur Michel LEGRIS, situé lieu-dit "Le Village" cadastré AC 336 à Aisy sur Armançon moyennant une redevance annuelle de 150 € à compter du 01 mars 2024.
- * **bail** d'une grange avec Monsieur Aymeric FOURRIER, située lieu-dit "Le Village" cadastrée AC 336 à Aisy sur Armançon moyennant une redevance annuelle de 150 € à compter du 01 mars 2024.
- * **bail** d'un jardin avec Monsieur Gérald POUMOT, situé lieu-dit "Le Vau", cadastré ZD 314 à Aisy sur Armançon moyennant une redevance annuelle de 15 € à compter du 01 mars 2024.
- * **bail** de terrains communaux avec Monsieur Hervé MEUGNOT (prés sur les parcelles A518 et E441 de la commune de Rougemont et appartenant à la commune d'Aisy) pour neuf ans à compter du 01 mars 2024 moyennant une redevance annuelle suivant l'indice de fermage de l'année (pour exemple l'année 2023 = 354.54€).

*La secrétaire de séance
M.F. Murat*


Le Maire,
Olivier MURAT

